ANIMATIONS 2012

Premier Bilan Touristique

La Foire de Printemps qui, pour la première fois se tenait sur deux jours, a donné le coup d'envoi des manifestations 2012 à Saint-Pierre-sur-Dives. Un succès populaire qui ne se dément pas malgré une météo capricieuse qui allait nous accompagner tout au long de l'été... Toujours au mois de mars, le Salon des Métiers d'Art a connu lui aussi une belle fréquentation. Les exposants vous donnent rendez-vous sous la halle médiévale les 27 et 28 octobre prochains pour le Salon d'automne.

Nouveauté 2012, le week-end moto, organisé le samedi 30 juin et le dimanche 1er juillet, a connu un lancement perturbé par la pluie. Il en fallait plus pour décourager les passionnés de deux-roues venus nombreux profiter des différentes animations ! Ce bilan très positif encourage tous les acteurs de cette manifestation à renouveler l'expérience dès l'année prochaine.

L'autre grand succès de l'été est incontestablement la "Balade nocturne en chantant". Le 7 août, près de 90 personnes ont découvert d'une façon originale et dans la bonne humeur les "jardins secrets" de Saint-Pierre ouverts exceptionnellement à cette occasion. Un style de visite qui sera développé et enrichi en 2013.

Les visites guidées de la ville en compagnie de Pola, notre jument municipale attirent de plus en plus d'amateurs tout au long de l'été : un public familial pétruvien mais aussi de toute la région et des touristes de passage (117 chanceux ont profité du véhicule hippomobile en juillet et août).

La fin de l'année sera marquée par le désormais incontournable et très attendu Marché de Noël (8 et 9 décembre) dont la magie devrait encore une fois opérer sur les petits et les grands...

Du 1er janvier au 31 août 2012, l'office de tourisme de Saint-Pierre-sur-Dives a accueilli 7 118 visiteurs. 1 841 demandes ont été formulées dont 108 émanant d'étrangers. La baisse de fréquentation est de l'ordre de 20 % comme dans la plupart des offices de tourisme de la région en raison d'un été maussade et des effets de la crise économique que nous traversons.

Le lundi, jour du marché, reste le jour où l'office de tourisme est le plus sollicité. Pour répondre à cette demande, un stand d'information est installé pendant l'été sur le parvis de la halle. Parmi les touristes étrangers, les plus représentés sont toujours les Britanniques. Viennent ensuite les Hollandais (en augmentation), les Allemands et les Belges.

Aire d'accueil camping-cars de la Halle Médiévale

Afin d'accueillir dans les meilleures conditions les nombreux camping-caristes de passage dans notre ville, la municipalité de Saint-Pierre-sur-Dives, en partenariat avec l'office de tourisme, a installé en haut de la Place du marché une aire d'accueil qui leur est réservée.
En fonctionnement depuis le lundi 6 Août, une borne tactile permet d'accéder aux différents services proposés : vidange des eaux usées, plein d'eau potable et séjour sur l'aire de 24 heures maximum renouvelables.

Le succès est déjà au rendez-vous avec l'installation remarquée début septembre d'une dizaine de véhicules venus passer deux nuits à Saint-Pierre afin de découvrir la ville et ses environs.

Idéalement située, l'aire de la halle médiévale possède tous les atouts pour devenir rapidement un incontournable des circuits en camping-cars !

Se Divertir dans les Semaines à Venir

L'ECHO PETRUVIEN

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Octobre 2012 — N° 9

Sommaire

Editorial ..... p 1
- Le Mot du Maire

St-Pierre au Quotidien ..... p 2
- Les infos utiles,
- Le C.L.L.A.J.
- Gens du voyage, entre droits et devoirs
- Le voyage des Cheveux Blancs

Ecoles ..... p 3
- Une rentrée scolaire sereine

St-Pierre, une ville accueillante ..... p 4-5
- Parking mode d'emploi !
- Le panneau d'information interactif
- Les travaux

Les Ruettes ..... p 6
- Du nouveau dans les Ruettes

Libre Propos ..... p 6

M.A.P.S. ..... p 7
- Maison des Associations du Pays de Saint-Pierre

Animations 2012 ..... p 8
- Premier Bilan touristique
- Aire d'accueil des Camping-cars

Directeur de la publication :
Alain HERBETH

Conception-réalisation :
Véronique DANIEL

Impression :
IMP. LEMESLE - Livarot

Edité à 2 000 exemplaires

EDITORIAL

Le changement est là ! Nos priorités demeurent

Nous avons vécu, à la fin du printemps dernier, une longue période électorale. Par quatre fois, nous nous sommes déplacés pour voter et j'ai constaté, et je le regrette vivement, que l'abstention a été plus forte à Saint-Pierre que dans tout le reste du canton, voire du département.

En tout cas, les élections sont maintenant derrière nous, la démocratie a parlé... Mais une chose est certaine : nos priorités à nous, Pétruviens, demeurent !

Ces priorités sont simples : reconquérir de nouveaux habitants et, pour cela, rendre notre ville encore et toujours plus attractive.

Cela passe par l'établissement impératif d'un pôle santé.

Cela passe également par l'achèvement du complexe scolaire Bisson. La nouvelle école, qui a accueilli ses élèves le 4 septembre dernier, n'est en effet que la première tranche d'un ensemble qui en comporte deux et nous ne saurions admettre un nouveau retard.

Si la compétence scolaire est du domaine de la Communauté de Communes, ce qui a valu que nous attendions près de 10 ans le début de la construction d'un nouveau groupe, la compétence santé vient d'être ajoutée aux compétences communautaires.

Cette décision obligatoire se justifie par le fait que toute édification d'un pôle santé (reconnue par tous comme indispensable à court terme) ne peut se concevoir réglementairement et financièrement qu'à l'échelon communautaire.

Désormais dotée de ces deux compétences, la CDC ne doit pas se dérober à ses responsabilités. Cette situation serait inacceptable pour les Pétruviens car il ne peut y avoir de choix possible entre santé et scolarité.

Si cela devait être le cas, la municpialité de Saint-Pierre prendrait ses responsabilités et en appellerait au soutien de ses concitoyens.

En attendant, je me réjouis de voir l'embellissement constant de notre ville et l'effort produit par les élus et les services de la ville pour rattraper le retard accumulé (voir pages centrales).

C'est pourquoi j'ai confiance en l'avenir, tout en ayant conscience de la présence sournoise de la crise. Tous ensemble, ayons l'ambition de la surmonter !

Alain Herbeth
Maire de Saint-Pierre-sur-Dives

Pour communiquer avec nous :
l'Echo Pétruvien,
Mairie, Place de l'Hôtel de ville - 14170 Saint-Pierre-sur-Dives

Les Infos Utiles

La déchetterie est ouverte du 1er mars au 31 octobre : les lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 00 à 17 h 45 et le samedi de 8 h 30 à 13 h 15. Du 1er novembre au 28 février : elle est ouverte les lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9 h 30 à 11 h 45 et de de 13 h 00 à 16 h 45 et le samedi de 8 h 30 à 13 h 15. FERMETURE toute la journée de jeudi. Le dépôt est gratuit pour les particuliers sur présentation d'un badge fourni par la C.D.C.

La Saur, ses bureaux situés Z.A. des Tanneries sont ouverts le lundi et mercredi de 9 heures à 12 heures.

La C.P.A.M., c'est le Point Info 14 (18, rue du Général Leclerc) qui vous renseigne du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00. Une boîte aux lettres est mise à la disposition du public pour l'envoi des feuilles maladie. Cette boîte aux lettres est relevée deux fois par semaine.

Les Bus Verts, vous pouvez vous procurer des titres de transport 4 voyages et recharger votre carte Bus Verts à l'Office de Tourisme de Saint-Pierre-sur-Dives, correspondant local Bus Verts.

"Donner son sang, c'est jouer collectif"
Mardi 16 octobre prochain,
venez donner votre sang de 16 h 00 à 19 h 00
à la Salle des Fêtes de Saint-Pierre

Qu'est-ce que Le CLLAJ* ?

Porté par la Mission Locale du Sud Pays d'Auge, le CLLAJ travaille auprès des jeunes qu'ils soient étudiants, salariés ou demandeurs d'emploi. Les missions du service reposent sur plusieurs axes :

INFORMER, ORIENTER, ACCOMPAGNER les JEUNES

✓ informer sur les droits et devoirs du locataire, les conditions de location

✓ aider à trouver le logement adapté à chaque situation, orienter vers des professionnels

✓ accompagner dans les démarches administratives, mettre en relation les jeunes et les bailleurs

SERVIR d'INTERMEDIAIRE entre les BAILLEURS et les LOCATAIRES

✓ Recencer les offres de logement sur les territoires concernés et proposer différentes listes :

- Bailleurs privés (création d'une bourse aux logements)
- Notaires et agences
- Bailleurs publics, journaux, sites internet

TRAVAILLER EN RESEAU, OBSERVER LE TERRITOIRE

✓ En partenariat avec les services de l'Etat, de la Région, des collectivités territoriales, des communes, de la CAF…

✓ Avec les professionnels du logement, de l'hébergement, de l'éducation, de la jeunesse, de la formation, de l'emploi…

Renseignements : 02 31 61 44 27

*CLLAJ : Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes

Gens du voyage, entre droits et devoirs

Plusieurs fois par an, des gens du voyage occupent, de manière illicite, des terrains privés appartenant à la Mairie ou à la Communauté de Communes. Sur ce dossier délicat, comme sur tous les autres dossiers, j'ai voulu me conformer au plus strict respect du droit comme au respect des Pétruviens.

Que dit la Loi ? Des communes de plus de 5 000 habitants doivent aménager une aire d'accueil dans le cadre d'un schéma départemental. Cette aire existe à Mézidon-Canon ! Pour les autres communes, des aires de passage peuvent être ouvertes à condition que leur occupation ne dépasse pas la semaine.

En dehors de ces zones réservées, le campement est considéré comme une occupation illicite du territoire communal pouvant aboutir à la mise en œuvre d'une procédure d'expulsion. Il s'agit là d'une procédure préfectorale qui ne peut suivre son cours qu'à la condition qu'un arrêté interdisant tout stationnement soit signé. C'est ce que j'ai fait avant l'été. J'ai également porté plainte !

Il faut savoir, cependant, que cet arrêté et cette plainte ne seront pleinement effectifs que si nous sommes capables d'offrir une aire de passage, limitée à quelques jours. C'est ce à quoi nous travaillons.

Alain Herbeth

Le Voyage des Cheveux Blancs

Le traditionnel voyage des Cheveux Blancs s'est déroulé mercredi 19 septembre dernier à Paris. Après un petit déjeuner pris en cours de route, nos Cheveux Blancs se sont rendus à la Butte Montmartre, l'un des principaux lieux touristiques de la capitale, où un petit train les attendait pour leur faire découvrir ce village d'artistes. Promenade autour du Sacré Coeur situé au sommet de la Butte. Après le déjeuner, ce fut la découverte du Musée Grévin, avec sa collection de personnages en cire. Retour à Saint-Pierre en début de soirée.

Festival REXYANMIME

1ère édition
d'un festival JEUNE PUBLIC
Cette édition se déroulera
du 27 au 30 octobre 2012

Projection du film
"Bob Marley"
Le 2 novembre à 20 h 45 au Rexy
suivi d'un concert de musique Reggae à la salle des fêtes

Le Forum des Associations

Après la Place du marché aux veaux, après l'école Marie Curie, après le site même de la Maison des Associations, le Forum des associations a eu lieu, cette année, et pour la première fois, au complexe sportif de Saint-Pierre-sur-Dives. Une trentaine d'associations était présente : caritatives, culturelles ou de loisirs mais aussi onze sections sportives de l'USP.

Le beau temps était au rendez-vous, le public aussi. Avec bonne humeur, il a participé à de nombreux jeux ou questionnaires, s'est entraîné également à la pratique de certaines disciplines sportives comme le vélo, la boxe, le tennis ou le hand-ball. Ce moment de convivialité a permis au public, jeune et moins jeune, de découvrir l'étendue des activités proposées à Saint-Pierre ou dans ses environs immédiats.

La Maison des Associations

Pourquoi une telle initiative ?

Voilà bien longtemps que les bénévoles des associations pétruviennes demandaient un tel outil ! C'est chose faite depuis décembre 2011 grâce à l'intelligente coopération de la commune de St-Pierre-sur-Dives et de la Communauté de Communes des 3 Rivières. Cette initiative conjointe répond non seulement à une attente, c'est aussi la reconnaissance de l'importance et de la densité du tissu associatif de St-Pierre et ses alentours (80 associations recensées). C'est admettre, enfin, que la complexité de certaines démarches, le manque de bénévoles et de locaux disponibles pesaient durement sur le fonctionnement de ces associations.

La M.A.P.S. (Maison des Associations du Pays de Saint-Pierre) a donc été conçue dès l'origine comme une aide conjointe aux dirigeants d'associations mais aussi aux habitants de notre ville qui trouvent, sur place, tous les renseignements utiles sur les diverses activités pratiquées, que ce soit dans le domaine sportif, culturel, éducatif, caritatif ou simplement de loisir.

Aujourd'hui, 45 associations sont adhérentes à la M.A.P.S. Cela leur donne droit à :

- l'accès libre sur réservation des locaux (2 grandes salles et des bureaux),
- une photocopieuse (voir encadré sur les tarifs pratiqués),
- Une aide gratuite de la secrétaire : elle est là pour aider les associations dans leur gestion quotidienne, tels que rédaction de courriers et comptes rendus, conception d'affiches, gestion de mailings, aide aux inscriptions, demandes de subventions, réservation des salles et bureaux, conseils pour la bonne marche des associations, gestion des fiches de paye et contrats de travail (en liaison avec AE14, association caennaise spécialisée dans la gestion sociale des associations), etc…

Agnès Beaufils, secrétaire de la M.A.P.S.

Un petit journal d'informations est rédigé environ une fois par trimestre et envoyé aux associations adhérentes.

Alain Herbeth

Le conseil d'administration de la M.A.P.S.
Président : Pierre Brulé *(Président des Bouffes Pétruviens)*
Vice-président : Jacky Marie *(Vice-Président de la CC3R)*
Trésorier : Roger Gallienne *(Président de l'USP cyclisme)*
Trésorière adjointe : Brigitte Ferrand
(Présidente du cinéma Le Rexy et Première adjointe de Saint-Pierre)
Secrétaire : Christiane Dorléans *(Elue CC3R)*
Secrétaire adjointe : Liliane Chorin *(Présidente de l'ANAEF et élue de Saint-Pierre)*

Membres d'honneur :
Michel Daigremont *(Président de la CC3R)*
Alain Herbeth *(Maire de St-Pierre-sur-Dives)*
Membres associatifs :
Jean-Charles Moutier *(Président de l'USP Handball)*
Barbara Delamarche *(Directrice du Relais)*
Sabrina Dorlin *(Présidente de Sanga'G)*
Edith Coulibeuf-Delaunay *(Présidente de JALMALV)*
Patrick Guillard *(Président du comité directeur de l'USP)*

Tarifs des photocopies
(papier compris)
A4 noir et blanc : 0,025 €
A3 noir et blanc : 0,05 €
A4 couleur : 0,10 €
A3 couleur : 0,20 €

Plastification de documents
A4 : 0,102 €
A3 : 0,645 €

La Maison des Associations
41, boulevard Colas (à côté de la gare)
Tél. : 02 31 90 64 09 - Secrétariat : Agnès Beaufils
Horaires d'ouverture :
du mardi au vendredi de 14 h 00 à 18 h 00
et le samedi de 9 h 00 à 12 h 00

SAINT-PIERRE : LES RUETTES

Du nouveau dans les Ruettes

Vous l'avez constaté : la société Partélios-Habitat a fait démolir au printemps un des immeubles du 19 rue de la Fontaine ; le second le sera dans les semaines à venir. Suivra ensuite une deuxième tranche de démolition et reconstruction en 2013 et 2014. Seront abattus les bâtiments1, 3, 5 et 7 rue de Gronde. Pour reloger les actuels locataires, la société reconstruira de petits pavillons au confort d'aujourd'hui. (voir projet fourni ci-dessous)
Il faut bien avouer que les immeubles actuels sont d'une conception dépassée ; le bailleur social ne trouvant plus de locataires pour habiter les grands logements de 5 pièces .
Si le loyer est encadré, ce sont les charges qui s'envolent et alourdissent la facture des familles ; les bâtiments mal isolés sont énergivores, les espaces communs (cages d'escaliers, halls d'entrée, locaux pour les ordures ménagères…), génèrent des conflits et des servitudes de nettoyage. Avec des logements individuels tous ces inconvénients disparaissent. Nous avons tout à y gagner et cela convient parfaitement aux habitants actuels réunis en mairie, en juin dernier, à l'initiative du Maire.
De plus, Partélios s'est engagé devant le Maire, à ce que les actuels propriétaires aient priorité absolue sur les pavillons neufs et les indemniser de leur déménagement .
Réjouissons nous tous de ces bonnes nouvelles !

Brigitte Ferrand, Première Adjointe

Type d'architecture retenue pour le projet de la reconstruction des ruettes (Photo non contractuelle)

LIBRE PROPOS

Saint-Pierre-sur-Dives ville touristique ? oui, mais :

Ville sale
1 - Des entrées de ville peu engageants
- Le rond-point de la Tannerie
Présence régulière de gens du voyage en stationnement sauvage.
- Route de Livarot :
Le lotissement de la Pommeraie envahi de mauvaises herbes avec au premier plan des containers à déchets abandonnés (présence de pots de peinture, de cartons, d'objets encombrants à côté de ces containers).
- Boulevard Collas :
Le terrain situé autour de l'ancienne caserne des pompiers est lui aussi envahi de grandes herbes et le bâtiment est une ruine.
2 - Mauvais état de l'environnement de certains points d'intérêt touristiques
- aux tanneries et rue Gal Leclerc
Les parties en majorité publique des bras de la Dives ne sont pas régulièrement nettoyés, cela ne valorise pas les deux lavoirs qui sont une curiosité.
- La cour entre la Mairie et l'Abbatiale
Cette cour mériterait une rénovation qui pourrait être faite à faible coût.
- Rue de Lisieux, le Gronde n'est jamais propre.
3 - Et sur l'ensemble de la ville les trottoirs sont régulièrement souillés par des déjections de chiens (il faudrait impérativement verbaliser).

Ville triste
Un fleurissement cette année mis en place trop tardivement (à peine terminé pour le 14 juillet), de plus il manque complétement de couleurs. Il faudrait se renouveler (quelle différence avec les villes voisines).

Ville qui se meure
Depuis des années une politique de construction de logements pas assez ambitieuse ; pas ou peu de projets avant la fin du mandat ; cela aura pour conséquences :
- Le risque de passer au-dessous de la barre de 3500 habitants, d'où perte de subventions, ce n'est pas le moment.
- Un pourcentage de contribuables régulièrement en baisse,
- Un appauvrissement de notre zone commerciale en centre ville.
Il est très urgent de réagir, Mesdames, Messieurs de la majorité municipale.

Hubert Pitard-Bouet

ÉCOLES : LA CLOCHE A SONNÉ !

Une rentrée scolaire sereine

Le premier mardi de septembre, les enfants ont fait leur rentrée dans les écoles publiques de Saint-Pierre-sur-Dives. Accueillis par les directeurs des trois écoles primaires et maternelles et leurs enseignants ils ont découvert leurs nouveaux camarades, leur nouvelle classe et pour certains leur nouvelle école.
En effet, la centaine d'élèves de l'école Bisson a été accueillie par Monsieur Cordier, directeur de l'école, dans les tous nouveaux locaux de ce qui sera leur cadre de travail pendant toute une année.
Michel Daigremont, président de la Communauté de Communes, collectivité responsable des travaux d'investissement dans les écoles et Alain Herbeth, maire de Saint-Pierre-sur-Dives ont tous les deux affirmé leur satisfaction de voir cette nouvelle école enfin construite.

Le Maire Alain Herbeth, M. Cordier, directeur et l'équipe enseignante de l'école A. Bisson

La construction de 3 classes supplémentaires destinées aux élèves de Marie Curie ainsi que d'une salle polyvalente et d'un préau est déjà programmée mais doit être acceptée par l'ensemble des élus de la Communauté de communes des Trois Rivières... Personne ne peut imaginer un refus.
Nous espérons donc que ce vote interviendra rapidement et que les écoles primaires publiques de Saint-Pierre seront réunies sur un seul site, proche du collège.
Enfants, parents et enseignants pourraient enfin travailler dans un ensemble scolaire cohérent.

Christine Demetz
Adjointe aux Affaires Scolaires

C'est la rentrée...

L'ECOLE MATERNELLE DU POT D'ETAIN
Rue Albert Mousset - Tél. 02 31 20 74 35

L'ECOLE MARIE CURIE
20, rue du Général Leclerc - Tél. 02 31 20 74 48

L'ECOLE ARISTIDE BISSON
Route de Lieury - Tél. 02 31 20 83 48

LE COLLEGE JACQUES PREVERT
Route de Lieury - Tél. 02 31 20 84 70
Site internet : http://jacques-prevert.etab.ac-caen.fr

LES ECOLES ET COLLEGE PRIVES STE-THERESE
1, rue Pasteur - Tél. 02 31 20 82 57
Site internet : www.ecole-college-sainte-therese.fr

A Noter...

Convention entre L'E.P.N. et la ville

A partir du 1er octobre prochain les résidents de la Mesnie et de la MAPAD pourront s'initier aux joies et aux mystères de l'informatique durant une quinzaine de séances. En effet l'Espace Public Numérique de la ville de Saint-Pierre-sur-Dives animé par Sylvain André va recevoir quelques-uns des résidents pour lesquels un programme de sensibilisation et d'utilisation de l'outil informatique a été spécifiquement créé.

N'hésitez pas à cliquer !

Pour savoir ce qui se passe à Saint-Pierre, n'hésitez pas à vous connecter sur le site internet de la ville :
www.mairie-saint-pierre-sur-dives.fr.
Vous y trouverez de nombreuses informations utiles à votre vie de chaque jour,
les animations et manifestations de votre ville tout au long de l'année, le programme mensuel du cinéma,
des articles qui rythment la vie quotidienne des pétruviens agrémentés de nombreuses photos, ... Alors à vos claviers !

SAINT-PIERRE, UNE VILLE ACCUEILLANTE !

Le travail d'un Maire, le travail de ses adjoints et de l'ensemble des conseillers municipaux, peut se résumer en une formule bien simple : "Etre, jour après jour, au service de l'ensemble des habitants de la collectivité".
Bien sur, des contraintes existent : contraintes financières ou contraintes techniques mais rien, ne peut justifier l'immobilisme. C'est fort de ce principe que nous avons tenté de rattraper le retard accumulé et, surtout, de répondre à toutes les demandes.
Jamais, dans notre ville, une équipe municipale et son Maire n'ont autant de fois réunis les Pétruviens, que ce soit à l'occasion de mon compte rendu de mandat annuel, ou à l'occasion de réunions de quartiers, pour débattre d'un problème particulier. Les résultats sont là, quoiqu'en disent certaines âmes chagrines. Non seulement nous avons reconstitué une réserve foncière en acquérant du terrain pour au moins trois projets immobiliers, mais nous sommes en train de redessiner le visage de Saint-Pierre pour les années à venir.
En attendant, la municipalité est au travail ! Qu'on en juge à travers les exemples donnés par Françoise Mazeline, conseillère municipale et Jacky Marie, maire-adjoint aux travaux.

Alain Herbeth

PLACE DU MARCHÉ : PARKING MODE D'EMPLOI !

Qui n'avait constaté, lors de grandes manifestations, l'incohérence du stationnement sur la place du marché ?
Cette situation était pourtant bien prévisible dans la mesure où rien n'avait été fait, depuis tant d'années, pour informer la population des intentions des architectes, concepteurs de la rénovation de la place!
Pour des raisons de site devant être sauvegardé, ils n'avaient pas souhaité de marquage au sol (1). Soit. Mais il fallait "communiquer"... ce qui ne fut pas fait !
C'est en cours depuis la rentrée de septembre : un flyer (prospectus) est glissé sur le pare-brise de tous ceux qui ont pris l'habitude (et on les comprend !) de se garer sur le dégagement-piéton de sécurité. Et les effets sont déjà là puisque, reconnaissons-le, il s'agit souvent des habitués qui donnent le "la" de la file, ce qui réjouit le Maire qui a souhaité et lancé cette campagne de clarification.
Associée à la récente interdiction de stationner sur le pourtour de notre belle halle, les Pétruviens autant que nos visiteurs pourront mieux apprécier notre patrimoine exceptionnel.

(1)Précision. De fines lignes blanches peuvent prêter à confusion : elles ne concernent en rien le parking mais sont des repères pour le marché du lundi... Il est donc utile pour plus d'informations de jeter un coup d'oeil sur le plan ci-contre.

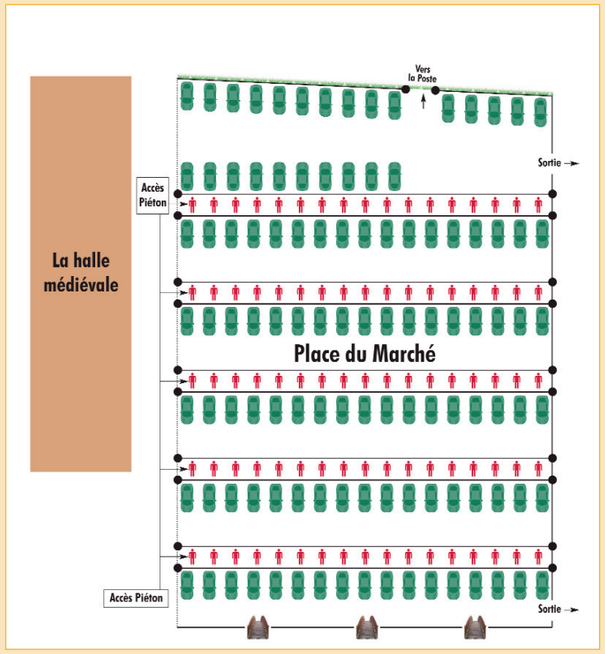

NOUVEAU : UN PANNEAU D'INFORMATION INTERACTIF

Remplaçant un mobilier urbain vantant les mérites de la société de consommation mais sans retombées pour la ville (il n'était plus sous contrat depuis plusieurs années !), ce nouveau panneau a bien des avantages. Le premier étant d'être totalement gratuit !
Uniquement financé par les annonceurs, il permet aux Pétruviens et aux visiteurs de se diriger et de localiser rapidement, grâce à un parcours lumineux, 25 lieux essentiels de la cité (dont -important- nos deux toilettes publiques !) et de découvrir diverses activités économiques à travers les annonceurs.
Il permet également de compenser l'offre limitée de Saint-Pierre en terme de chambres, sensible l'été, en donnant les coordonnées des chambres d'hôtes et gîtes dans le périmètre de la Communauté de Communes. C'est donc un véritable "plus" sur le plan de l'information et de l'économie locale.
Son contenu sera régulièrement remis à jour.
Par ailleurs, ce panneau -dont la couleur a été particulièrement étudiée suite à notre demande spécifique- possède une face réservée à l'affichage municipal et à l'office du tourisme.
Particulièrement bien placé entre la boîte aux lettres de la poste et la halle, il partage cette surface entre nos affiches et les informations au public.

Profitant de cette nouvelle opportunité, le Maire a souhaité réactiver sa campagne 2009-2010 contre les différentes nuisances : bruits, déchets, crottes de chien, stationnement incivique ...
Une piqûre de rappel toujours utile même si beaucoup en conviennent : sur ces sujets, il y a "du mieux", visiblement !

LES TRAVAUX RÉALISÉS

Venelle Bigeon – Terrain Chapron, la Ville, devenue propriétaire du terrain et de la venelle pour la somme de 100 000 €, a depuis mis en place un éclairage public (1 500 €). La démolition d'un bâtiment vétuste et des constructions sauvages a été réalisée par les services techniques de la ville. La réfection de la chaussée sera réalisée par la Communauté de Communes des Trois Rivières. Il s'agit de travaux attendus par les riverains depuis 30 ans.

Place du Marché aux Veaux – collège et école Sainte Thérèse, une mise en sécurité pour l'accès à l'école et au collège Sainte Thérèse a été réalisée cet été, par un aménagement de la circulation interdisant les entrées des établissements scolaires aux véhicules (sauf bus, livraisons et véhicules de personnes à mobilité réduite). Un projet suit qui comprendra une voie piétonne et une piste cyclable. Travaux réalisés par les services techniques de la ville.

Venelle de la Dives – Cinéma – Magasin Lidl, après l'aménagement de cette rue (pluvial, assainissement, éclairage public, voirie pour 57 000 €), la création d'un mur de soutènement avec pose de rambarde pour 9 500 €, un parking vient d'être réalisé d'une contenance de 30 places avec une modification du sens de la circulation qui permet de désengorger le centre ville. Deux places de stationnement pour personnes à mobilité réduite ont été créées. Travaux de peinture au sol réalisés par les services techniques de la ville.

Passages pour fauteuils handicapés et poussettes d'enfant, l'abaissement de 10 trottoirs au niveau des passages pour piétons est réalisé en centre ville, facilitant l'accessibilité et la circulation aux personnes à mobilité réduite. Montant : 13 400 €.

Le Relais – Centre de Loisirs, déplacement et regroupement de cette association à l'école Marie Curie (précédemment dans les locaux des écoles du Pot d'Etain et Aristide Bisson). Une deuxième tranche de travaux dans 3 classes comprenant la rénovation des fenêtres, portes, peinture et sanitaires. Les travaux se terminent en novembre 2012. Montant : 43 000 €.

Rues Lambert Desbuttes et Abbé Haimon, création de 15 places de parking et réfection des trottoirs. Montant : 26 000 €.

Les Restos du Cœur, rénovation de la salle de distribution, entrée, couloir et pose d'un carrelage. Montant : 6 800 €.

Lotissement "Les Herbages Neufs", création d'un trottoir et pose de caniveaux. Montant : 4 700 €.

Divers, chemin de la Gare : pose de caniveau : 1 200 € - Rue de Gronde : installation de ralentisseurs : 1 500 € - Assainissement de Carel, raccordement de 10 habitations au réseau d'assainissement collectif : 159 600 €.

Ces travaux sont la continuité d'un programme mis en place depuis 2009, suite à une forte demande de la population, tout en respectant une ligne budgétaire qui nous permet de réaliser, annuellement, un ensemble d'investissements pour améliorer le bien-être de nos concitoyens.

MIEUX VAUT LA MAIN DANS LE SAC QUE… LE PIED DANS LA CROTTE… OU… LA MAIN AU PORTE–MONNAIE !

Les chiens en balade dans le centre bourg n'ont plus d'excuses quand ils s'oublient sur nos trottoirs ! Depuis cet été la Ville met à disposition de leurs maîtres des sacs pour ramasser leurs déjections. Manquent encore à certains endroits les poubelles venant remplacer celles qui ont été incendiées mais d'ici peu tout rentrera dans l'ordre. Fournir des sacs était une mesure souvent réclamée par nos habitants. Nous avons installés des distributeurs dans le centre de la ville, à titre expérimental, en espérant bien pouvoir étendre la mesure dans les quartiers périphériques où souvent la propreté des trottoirs laisse à désirer.

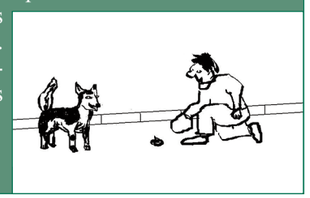

LA PROPRETÉ EST L'AFFAIRE DE TOUS ! AIDEZ-NOUS À GAGNER CE PARI !